

DÉCISION 83 / 2024

RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE METROPOLITAINE A WOIPPY

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16^{ème} Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'avenant au contrat de Partenariat Métropolitain de Metz entre la Région Grand Est, l'Eurométropole de Metz et la Ville de Metz,

DÉCIDONS :

- De solliciter, au titre de l'avenant au contrat de Partenariat Métropolitain de Metz, un accompagnement financier de la Région Grand Est de 4 300 000 euros pour la construction d'une piscine métropolitaine à Woippy, projet estimé à 20 652 900,46 euros hors taxes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20240216-Decis083-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2024



Fait à Metz, le 16 FEV. 2024

Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AR'.

Anne FRITSCH-RENARD
Adjointe au Maire de Metz

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Construction d'une piscine métropolitaine à Woippy

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
			<u>Aides publiques :</u>		
Maîtrise d'œuvre	3 125 000,00 €	3 750 000,00 €	Région Grand Est	4 300 000,00 €	20,82%
			Département de la Moselle (<i>sollicité</i>)	8 176 450,23 €	39,59%
<u>Travaux en base :</u>			Etat (<i>sollicité</i>)	4 045 870,00 €	19,59%
Gros oeuvre	4 247 000,00 €	5 096 400,00 €			
Charpente bois et charpente métallique	512 000,00 €	614 400,00 €			
Couverture / Etanchéité / photovoltaïque	1 043 000,00 €	1 251 600,00 €			
Menuiseries extérieures	811 000,00 €	973 200,00 €			
Traitement des façades / isolation / clôture bois	271 000,00 €	325 200,00 €			
Serrurerie	122 000,00 €	146 400,00 €			
Menuiseries intérieures / décoration végétale	205 000,00 €	246 000,00 €			
Sols durs	770 000,00 €	924 000,00 €			
Sols souples	7 000,00 €	8 400,00 €			
Faux plafonds	57 000,00 €	68 400,00 €			
Peinture	51 000,00 €	61 200,00 €			
Electricité CFO / CFA	505 000,00 €	606 000,00 €			
Ascenseur	30 000,00 €	36 000,00 €			
Plomberie sanitaire	442 000,00 €	530 400,00 €			
Traitement des ambiances	1 180 000,00 €	1 416 000,00 €			
Traitement d'eau	1 087 000,00 €	1 304 400,00 €			
Cabines et casiers	271 000,00 €	325 200,00 €			
Saunas / Bain de vapeur	61 000,00 €	73 200,00 €			
Billetterie / contrôle d'accès	110 000,00 €	132 000,00 €			
VRD	360 000,00 €	432 000,00 €			
Espaces verts	184 000,00 €	220 800,00 €			
Ajout d'un palan pour descendre les équipements dans la cour de service	27 000,00 €	32 400,00 €			
Eclairage RVB+W dans le bassin sportif	5 000,00 €	6 000,00 €			
<u>Options retenues :</u>					
Revêtement inox	483 185,00 €	579 822,00 €			
Filtration perlite	133 238,00 €	159 885,60 €			
Système récupération énergie eaux grises	27 000,00 €	32 400,00 €			
Remplacement de la laine de roche par 18 cm de verre cellulaire	147 310,80 €	176 772,96 €			
Modules solaires photovoltaïques supplémentaires	112 500,00 €	135 000,00 €			
Inflation sur coût travaux entre 2023 et 2026 (5% par an sur coût total prévisionnel des travaux)	2 083 333,33 €	2 500 000,00 €			
Provisions pour risques et aléas (5% du coût total prévisionnel des travaux)	666 666,67 €	800 000,00 €			
			<u>Autofinancement :</u>		
Assurance dommage ouvrage (2% du coût total prévisionnel des travaux)	266 666,66 €	320 000,00 €	Fonds propres	4 130 580,23 €	20,00%
			Emprunts		
Acquisition foncière, prestations annexes, travaux démolition et dépollution (chiffrage non consolidé)	1 250 000,00 €	1 500 000,00 €	Crédit-bail		
			Autres		
TOTAUX	20 652 900,46 €	24 783 480,56 €		20 652 900,46 €	100%